

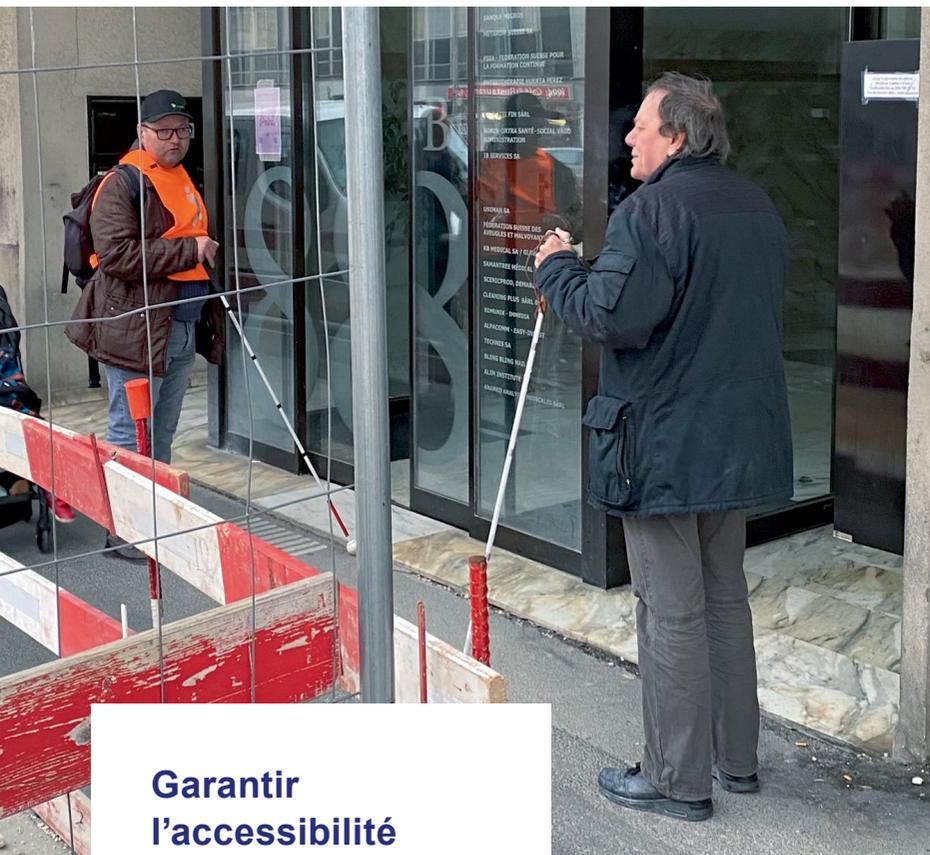
Clin d'œil

Magazine de la Fédération suisse
des aveugles et malvoyants fsa



**Notre engagement pour
une vie autonome**

Ensemble,
on voit mieux



Garantir l'accessibilité

La défense des intérêts fsa réduit les barrières et renforce l'accès dans l'espace public.

Page 10

Page de couverture

Tendre vers la vie la plus autonome possible est la finalité de tout l'engagement de la fsa. Une composante déterminante de cette autonomie est l'accessibilité pleine et entière aux lieux de vie et de travail, par l'accès et l'usage des transports publics et les marquages tactilo-visuels ou braille.

Photo: iStock/Halfpoint





Se battre pour revenir à la vie
Jean-Luc Mariéthoz ne laisse pas sa joie de vivre lui échapper malgré les coups du sort.
Page 16



Toucher l'art
Le parc public de Sion rend l'art accessible à tous grâce à des sculptures et au braille.
Page 26

En bref

- 6** Enfin le 3^e canal pour l'audiodescription (AD)
- 7** Loi sur l'égalité – le Conseil fédéral améliore
- 8** Testez CFF Assist!

Défense des intérêts

- 10** La valeur de l'expertise fsa
- 12** Un spécialiste des transports publics
- 14** «Nous ne souhaitons pas de droits spéciaux»

Les gens

- 16** «Je ne regrette rien, c'est ma vie»

Fédération

- 20** Assemblée des délégués avec élections et table ronde
- 21** Bicentenaire du braille
- 24** «Le braille redonne de l'autonomie»
- 26** Deux parcs «pour tous», où voir c'est toucher

Bon à savoir

- 29** Les petites annonces reviennent!
- 30** Impôts: que puis-je déduire?

Validité de la carte d'accompagnement

L'Alliance SwissPass limite désormais la validité de la «carte d'accompagnement» à 10 ans. Ensuite, tous les titulaires de la «carte d'accompagnement» doivent renouveler leur carte avec le certificat médical correspondant.

Exemple: carte d'accompagnement émise le 10 juin 2022, renouvellement nécessaire au 9 juin 2032. Les CFF rappelle-

ront aux personnes concernées la fin de la validité de la carte d'accompagnement suffisamment tôt avant l'échéance pour qu'elles aient suffisamment de temps pour déposer la «demande avec attestation médicale pour l'obtention d'une carte d'accompagnement».

www.sbb.ch/fr/carte-d-accompagnement



Une offre de cours variés

Notre programme de cours pour le deuxième semestre 2025 sera disponible à partir du mois de mai. Que vous aimiez être actif, créatif ou que vous souhaitiez simplement vous divertir, nous avons une fois de plus rassemblé pour vous un choix varié d'offres de loisirs divertissantes. Le programme comprend entre autres des cours visant à améliorer votre savoir-faire, vos

talents et à affirmer votre savoir-être. Le programme complet des cours actuels est disponible sur notre site Internet (www.sbv-fsa.ch/fr/cours_fr/) ou via VoiceNet au 031 390 88 88. Nous nous ferons également un plaisir de vous conseiller pendant les heures de bureau: 031 390 88 27. Nous nous réjouissons de vous accueillir à nos cours.



Chers lecteurs, chères lectrices,

Dans un monde de plus en plus numérique et interconnecté, l'accessibilité devrait aller de soi. Pourtant, les personnes aveugles et malvoyantes continuent de se heurter à de gros obstacles. Les voix fortes des représentants des intérêts de la fsa sont donc d'autant plus importantes. Nous montrons quels sont les thèmes actuels et comment ils sont mis en œuvre au niveau national et régional.

Louis Braille a posé un jalon pour l'inclusion il y a 200 ans. À l'occasion de cet anniversaire, nous avons rassemblé des faits passionnants sur le braille et nous nous interrogeons avec Hanni Wüthrich, professeur de braille, sur l'influence de la numérisation.

Nous vous souhaitons une bonne lecture.

Rahel Escher
Responsable Marketing &
Communication



Enfin le 3^e canal pour l'audiodescription (AD)

Bonne nouvelle: dans les trois régions linguistiques, depuis février, la SSR s'est équipée d'un troisième canal qui permet d'assurer le lancement automatique de l'audiodescription sitôt que démarre l'émission TV. Cette nouveauté va réduire la frustration des téléspectateurs-trices doutant de la disponibilité de l'audiodescription.

L'étude SSR-UCBA montre l'importance des médias audiovisuels chez les personnes concernées pour s'informer, approfondir ou se divertir. Si la majorité des personnes sondées est satisfaite des offres des chaînes RTS, RSI et SRF, 8 personnes sur 10 font l'expérience de limitations lorsqu'elles veulent suivre des émissions ou des vidéos. Cela est dû à des problèmes d'accès à la box TV ou aux apps pour les offres TV, de lisibilité à l'écran ou à l'absence d'audiodescription. Ce dernier point vient de s'améliorer.

Renseignez-vous chez votre vendeur ou cablo-opérateur



pour la bonne configuration de votre équipement télé.

Texte: Hervé Richoz

Photo: iStock/stefanamer

Envie de recevoir les programmes RTS en AD de la semaine? Demandez le programme AD: audiodescription@rts.ch

Intéressé-e à devenir membre du panel RTS et donner votre avis sur les émissions RTS, l'accessibilité aux contenus? Inscrivez-vous: www.rts.ch/entreprise/notre-role/11559308-votre-avis-compte-pour-nous.html

Loi sur l'égalité – le Conseil fédéral améliore

Le Conseil fédéral (CF) a présenté en décembre son message relatif à la révision partielle de la LHand et pris position sur l'initiative pour l'inclusion. L'avant-projet (déc. 2023) avait suscité la déception et les critiques des associations du handicap. En réponse, le CF reprend plusieurs propositions d'amélioration.

Discriminations

Le Conseil fédéral a reconnu l'importance du sujet et renonce à une réglementation qui ne considère comme discriminatoires que les inégalités intentionnelles et portant atteinte à la personnalité. La protection contre les discriminations est donc renforcée dans les domaines du travail et des prestations de particuliers. Le CF a par ailleurs apporté des améliorations dans le domaine des constructions.

Ainsi, la loi se rapproche des obligations que la Suisse a

contractées en ratifiant la Convention des Nations Unies sur les droits des personnes handicapées (CDPH).

Transports publics

Toujours pas de solution en vue dans les TP et le délai de 20 ans pour la mise en œuvre de l'accessibilité qui a expiré fin 2023.

Maintien de l'initiative

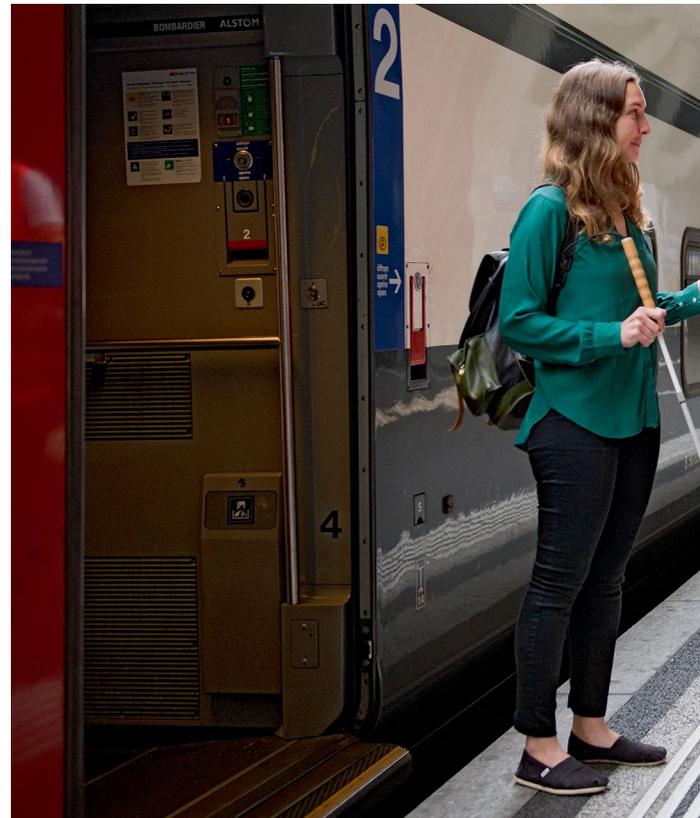
L'initiative pour l'inclusion demande l'égalité de droit et de fait. La révision partielle améliorée de la LHand ne permettra pas d'atteindre cet objectif. Le contre-projet indirect envisagé du CF reprend des aspects importants (logement, assistance AI), mais il ne s'agit là que d'améliorations ponctuelles. D'où la nécessité de maintenir l'initiative pour l'inclusion. Il faut coordonner étroitement la révision de la LHand avec la loi sur l'inclusion et d'autres lois, en associant les organisations du handicap au processus législatif.

Testez CFF Assist!

Projet pilote: du 6 janvier au 30 juin 2025, les CFF, le Service spécialisé de voyages sans obstacles et le Contact Center Handicap testent la mise en place d'un service d'assistance personnelle dans les gares CFF pour les voyageurs à mobilité réduite. Plus l'offre sera utilisée, plus il sera probable qu'elle sera maintenue à l'avenir et ajustée aux besoins de la clientèle.

Déterminer les besoins

L'aide apportée par CFF Assist doit, selon les informations des CFF, avoir lieu indépendamment du type de limitation de la clientèle. À titre d'exemple, ils citent l'orientation dans la gare, l'aide pour les changements de train ou l'utilisation des rampes. Le Contact Center Handicap classera les demandes par priorité et vérifiera si l'aide supplémentaire peut être couverte par les ressources existantes. Comme les besoins en aide sont individuels, ce projet pilote doit permettre de déterminer où et comment les CFF doivent développer les aides futures.



Très important!

Participez, testez, utilisez CFF Assist et faites-nous savoir vos expériences (par mail): defensesdesinterets@sbv-fsa.ch

L'accessibilité bientôt obligatoire

Ce qui était jusqu'à présent un «nice to have» deviendra bientôt un «must have» pour les entreprises suisses qui proposent leurs produits dans l'espace européen. Il s'agit de l'accessibilité obligatoire des produits numériques.

L'objectif des nouvelles dispositions est en premier lieu d'assurer l'inclusion à l'utilisation des médias numériques. Mais en accompagnant les différentes dispositions relatives à l'accessibilité, ce sera surtout un renforcement des opportunités de marché. Le European Accessibility Act (EAA) prévoit des amendes pouvant aller jusqu'à 100'000 euros en cas de non-respect des directives introduites.

Il reste toutefois un délai de grâce jusqu'à l'été 2025 – il est donc grand temps de prendre les mesures nécessaires.



© SBB CFF FFS

La valeur de l'expertise fsa

Les collaboratrices et collaborateurs régionaux de la Défense des intérêts (DI) veillent au grain. Magali Corpataux est une de ces anges gardiens.

Un report de travaux en gare CFF de Lausanne, un tram qui passera nouvellement devant le CFR en 2026, de nouveaux bus à haut niveau de service (BHNS), des chantiers partout, la LHand qui n'a pas été respectée, défis ne manquent pour Magali Corpataux en charge de la DI régionale du canton de Vaud depuis 2024.

Un parcours engagé

Président de la section vaudoise et malvoyant, Pierre Calore décrit la situation: «Avant Magali, la section n'intervenait que sporadiquement, ces tâches étant dévolues à d'autres organismes dans le canton.» Désormais, il se sent bien informé et apprécie l'investissement et l'énergie de la Gruyérienne qui en connaît un rayon sur le handicap en géné-

ral. Elle s'est forgée un réseau d'influence et de compétence depuis de nombreuses années. Son envie profonde de «faire changer les choses» a été exacerbée par son statut de maman dont les enfants ont né-



Plan rendu accessible du réseau de transport lausannois.

cessité des parcours de soins. Comme elle a grandi dans le sentiment légitime de faire valoir ses droits, elle se bat aujourd'hui pour faire entendre les besoins des membres de la section vaudoise. Son parcours de secrétaire parlementaire et ses engagements dans les matières du handicap lui ont appris l'importance de déposer «le bon dossier sur le bon bureau». Son credo: «L'objectif primaire n'est parfois pas atteignable, pourtant ces contacts humains amènent à un autre investissement des décideurs, comme participer à une formation sur l'accessibilité et le handicap visuel par exemple.»

Être reconnu comme expert

Magali Corpataux observe que les responsables et organismes qu'elle sollicite deviennent rapidement demandeurs de sensibilisation. Sensibilisation, le mot est lâché. Elle déclare: «Il ne suffit pas d'exiger – la LHand n'étant pas contraignante – mais bien de permettre à l'interlocuteur déterminant de le confronter à l'expérience vécue par l'utilisateur aveugle ou malvoyant.» Ce faisant, les experts des Défenses des intérêts régionales peuvent devenir de vrais «ressources» pour ces interlocuteurs partenaires et Magali Corpataux de conclure: «Nous mettons tous ces con-

seils et savoirs gratuitement à disposition. Je me demande parfois si nous sommes conscients de la valeur pour les autres de notre haut niveau d'expertise.» Dans tous les cas, écoles d'ingénieurs, transports, hôpitaux, municipalités, administrations commencent à réaliser que l'accès à leurs services reste un chemin périlleux pour les personnes concernées.

Texte et photo: Hervé Richoz

Régional ou national?

Obstacles dans votre environnement, chantiers et lignes de guidage? Adressez-vous à la DI de votre région. Demandes concernant l'étiquetage des médicaments, les transports publics, les lois, l'inclusion? Dans ce cas, la DI nationale est votre interlocutrice.

Les questions régionales peuvent devenir nationales, et les questions nationales nécessitent souvent un ancrage régional.

Un spécialiste des transports publics

Christian Schneider défend les intérêts des personnes concernées dans le nord-ouest de la Suisse. Le responsable de la DI régionale mise ainsi sur son expertise et son réseau.

Christian Schneider a longtemps été cadre dans les transports publics, chargé de questions liées à la clientèle, notamment la mise en œuvre de la loi sur l'égalité pour les handicapés (LHand). Depuis un an et demi, il a rejoint le côté des organisations et met à profit son expérience et son talent de négociateur pour défendre la cause des personnes handicapées.

Collaboration et partage d'intérêts

Christian Schneider est le répondant pour 148 communes des cantons de Bâle-Ville, de Bâle-Campagne, d'Argovie et de Soleure. Difficile de couvrir tout ce territoire en travaillant à temps partiel. Il collabore donc avec le centre spécialisé suisse Architecture sans obsta-

cles, des spécialistes O&M et un groupe de personnes concernées de la section fsa Nord-ouest de la Suisse. Il apprécie de rencontrer, au cours des négociations, un homologue avec lequel il peut collaborer, par exemple un responsable LHand d'une entreprise de transports ou d'une autorité. «Ensemble, nous faisons mieux entendre les demandes des personnes aveugles et malvoyantes.»

Thèmes obligatoires et facultatifs

Ses expériences auprès des entreprises de transports, des cantons, des communes et des organisations sont très variées: «Il y a du bon et du moins bon partout.» Il rencontre majoritairement de la motivation et de



Christian Schneider (à g.) et Gergely Szabó, chef de projet LHand auprès des transports publics bâlois.

l'intérêt, mais est parfois aussi confronté à de l'inconscience, voire de l'ignorance. Christian Schneider distingue les thèmes obligatoires prescrits par la loi et les thèmes facultatifs reposant sur la bonne volonté. Le marquage des bords des arrêts de tram et de bus en est un exemple. L'argument des coûts ne tient pas pour lui. Pour les entreprises de transports et les autorités, un peu de peinture,

quelques lignes de guidage ou des autocollants, ce n'est pas un gros investissement. Mais il faut négocier habilement. Christian Schneider l'explique: «En fin de compte, je fais pression et les lois sont de mon côté. Mais remercier chaleureusement après un accord fructueux aide aussi.»

Texte: Rahel Escher
Photo: fsa

La Défense des intérêts a son mot à dire

L'objectif de la fsa est évident, mais pas simple: obtenir l'équité, l'égalité des chances et l'accessibilité dans tous les aspects de la vie pour les personnes aveugles et malvoyantes. Pour ce faire, les spécialistes interviennent au nom des personnes concernées et défendent leurs intérêts auprès des autorités, des entreprises et de tous les services concernés.

«Nous ne souhaitons pas de droits spéciaux»

Daniela Lehmann dirige la Défense des intérêts de la fsa. Entretien sur l'accessibilité, les lois et le manque de moyens de pression.

Qu'en est-il en général de la défense des intérêts des personnes concernées?

En Suisse, il n'y a pas de mécanisme garantissant que leurs préoccupations soient automatiquement prises en compte. Le principe «Ne faites rien pour nous sans nous» n'est pas encore appliqué. Ainsi les personnes en situation de handicap ne siègent pas à la table des négociations, bien que manifestement concernées. La loi sur l'égalité pour les handicapés (LHand) en est un triste exemple. Des revendications importantes et fondamentales, telles que l'obligation d'instaurer l'accessibilité numérique, manquaient dans le projet mis en consultation.

Que souhaiteriez-vous?

Nous ne souhaitons pas de droits spéciaux, mais que les

personnes en situation de handicap puissent exercer leurs droits dans la même mesure que les personnes qui ne le sont pas. Pour donner un exemple, voter dans le respect du secret du vote n'est toujours pas possible.

Dans quelle mesure la LHand ou l'initiative pour l'inclusion apportent-elles un soutien?

En déposant l'initiative pour l'inclusion, les organisations du domaine du handicap ont prouvé qu'elles sont capables d'agir ensemble. Si le Parlement le reconnaît, la disposition au compromis en bénéficierait et ce serait précieux lors de la révision partielle de la LHand. L'expérience montre que les lois seules ne suffisent pas.

Où cela se manifeste-t-il?

La LHand prévoyait que les arrêts des transports publics

soient tous conçus sans barrières d'ici 2023. Le délai de mise en œuvre était de 20 ans. À ce jour, seuls 60% des arrêts sont sans barrières. Les moyens de pression manquent pour accélérer la mise en œuvre. Nous demandons donc la prolongation du délai jusqu'en 2030, mais cette fois avec des objectifs intermédiaires et des mécanismes de contrôle clairement définis.

Quels sont les thèmes prioritaires actuellement?

L'accessibilité des transports publics est un enjeu majeur, car elle est la condition préalable à une participation illimitée dans presque tous les aspects de la vie. Des lignes de guidage tactilo-visuelles et des systèmes d'information accessibles à tous ne garantissent pas l'autonomie dans les déplacements. Dans les grandes gares, près des chantiers ou dans un environnement inhabituel, des offres complémentaires telles que l'aide pour changer de moyen de locomotion sont nécessaires – et pas seulement aux heures de bureau. À quoi servent des offres culturelles inclusives si je ne peux plus rentrer chez moi après être allée au théâtre? Le projet pilote CFF Assist (voir en page 9 de ce numéro) est un



premier pas dans la bonne direction.

Que souhaitez-vous dans un proche avenir?

Que notre travail soit plus visible auprès des politicien-ne-s et plus perceptible pour nos membres. En 2024, nous avons mené dix consultations. Il s'agit d'un travail dans l'ombre qui ne porte ses fruits qu'à long terme.

Texte: Rahel Escher

Photo: Rafael Bornatico

Plus d'informations sur la Défense des intérêts: www.sbv-fsa.ch/fr/politique-et-societe/

«Je ne regrette rien, c'est ma vie»

Définitivement aveugle depuis 2004, Jean-Luc Mariéthoz redécouvre en 2023 la qualité et les prestations de la fsa après un horrible accident suivi d'un coma... Récit.

Dans les rues de Sion, un quinquagénaire, canne blanche en main, arpente l'avenue du Midi sous le regard très attentif de son instructrice en orientation et mobilité. Jean-Luc Mariéthoz (1968) est descendu de ses montagnes qu'il affectionne pour apprendre pas à pas le parcours vers le cabinet de sa physiothérapeute. En rééducation avec un équilibre encore précaire, le réapprentissage de l'utilisation correcte de la canne blanche est une épreuve cruciale pour son autonomie. Et Jean-Luc de rajouter: «Mon chien-guide Athos est peu habitué à la ville.»

Voyageur à partir des problèmes de vue

Si vous croisez Jean-Luc, toujours jovial et affable, vous

n'aurez aucun doute sur son origine, tant l'authenticité et la vitalité du personnage est communicative. Sa bonhomie, son timbre de voix, le débit de sa parole est caractéristique des habitants de cette vallée de Nendaz où il est né, a grandi et réside en famille. Le personnage nous réserve pourtant une tout autre histoire, en dévoilant l'enfance malvoyante, le décollement de rétine, les glaucomes, sa formation de boulanger, son ophtalmologue qui lui suggère d'apporter plus d'iode à son œil restant, en bord de mer par exemple. Bientôt, plus loin que la mer Adriatique de ses vacances, il envisage tout d'abord La Réunion et, par un concours de circonstances, ce seront les Caraïbes: «C'est pour préserver mon dernier œil que je suis allé



Entraînement O+M pour plus de sécurité et d'autonomie.



Jean-Luc lit la presse grâce à l'app E-Kiosk fsa.

au bord de la mer en 1995 et finalement j'ai pu le conserver jusqu'en 2002.» Comme il parle désormais espagnol, il a également accompagné sa tante dans deux voyages en Argentine à la rencontre des descendants d'émigrés de Nendaz au siècle d'avant.

«Ma vie était bien plus simple là-bas»

S'il reconnaît que la Suisse est son pays, Saint-Domingue lui manque. Il y retourne mais moins depuis la pandémie. Il y a vécu un temps avec son épouse avant de revenir à Basse-Nendaz pour fonder une famille (deux enfants). Aux Caraïbes, sa vie était plus simple

et il nous dit: «Là-bas, je peux toujours compter sur ma deuxième maman qui veille sur ma maison et la rénove petit à petit.» Jean-Luc est également un grand lecteur et passionné de policiers et de récits historiques. En Suisse, son grand plaisir était de se promener seul avec son chien-guide sur les bisses ou se rendre dans son village d'enfance à Sornard. C'est justement à Sornard que c'est produit l'impensable.

L'inconcevable

En ce jour de mars 2023, à 6h30, Jean-Luc et son chien-guide Athos croisent une habitante du village qui prend le

temps d'une conversation. Les trois ne prêtent qu'une attention vague à cet automobiliste qui vient chercher un enfant. Pressé, le chauffeur recule et trombe. En pur réflexe, Jean-Luc ne pense qu'à sauver son chien, retiré par cette amie, et se fait littéralement écraser. Fracture du crâne, neuf côtes cassées, coma, Jean-Luc est amené à la Suva où commence une pénible rééducation. C'est là que Denise Javet – instructrice O&M qu'il n'avait plus consulté depuis sa cécité définitive – est appelée à la rescousse. Tous deux entreprennent un travail, encore en cours, pour le retour de Jean-Luc vers l'autonomie pour ses traitements en ville de Sion. Denise Javet d'expliquer: «Avec Jean-Luc, nous travaillons secteur par secteur pour une mémorisation sensorielle du trajet de près d'un kilomètre,» et Jean-Luc de rajouter: «J'ai découvert l'utilité des lignes de guidage.»

Gratitude pour les personnes

«Dans la vie, il faut toujours prendre le positif», affirme Jean-Luc qui impressionne par sa capacité à surmonter les épreuves sans en vouloir ni à la vie ni aux gens. Il est extrê-

mement reconnaissant à l'équipe de la fsa pour les innombrables conseils précieux qui enrichissent sa vie: «J'étais pas bien psychiquement et Denise a été géniale. Depuis, je cuisine une choucroute pour ma famille, je connais mes droits et j'ai fait appel à la contribution d'assistance de l'Al. Ça a changé ma vie!» Quand il évoque son iPhone, il est catégorique: «Ça m'a permis de revivre normalement». J'ai découvert l'E-Kiosk de la fsa alors que j'étais couché sur mon lit d'hôpital, les jambes en extension», dit-il amusé. La lecture des journaux, comme le *Matin Dimanche*, lui permet de commenter l'actualité avec sa famille. Joyeux bavard, il conclut: «Je n'ai pas de regrets, ma vie est comme ça et définitive.»

Texte: Hervé Richoz
Photos: François Schaer

Chaque canton dispose d'un service de consultation avec des spécialistes O&M, AVJ, BV et social. VS, FR et JU sont gérés par la fsa.

Assemblée des délégués avec élections et table ronde

L'assemblée ordinaire des délégués de la fsa se tiendra samedi 14 juin et dimanche 15 juin 2025 à l'Hotel Bern, en ville de Berne.

L'événement commencera par une table ronde sur la «conduite autonome», qui sera suivie par l'assemblée ordinaire des délégués.

Stratégie 2030

La stratégie 2030 constituera un thème central de l'assemblée des délégués. Elle porte sur le positionnement et la visibilité, la défense des intérêts, les partenariats stratégiques, les offres et prestations ainsi que l'organisation de la fédération.

Nouvelles élections au comité fédératif

Lors de l'assemblée, les délégués élisent les membres du comité fédératif. Les deux membres actuels Christoph Käser et Carla Renaud ne se représentent pas. Tous les autres membres du CF et le président se mettent à disposition pour un nouveau mandat.

Délais

Les délégués et le conseil des sections peuvent formuler des demandes (art. 25, ch. 3). Celles-ci doivent être remises par écrit au plus tard huit semaines avant l'assemblée, c'est-à-dire **avant le 19 avril 2025** à l'adresse direktion@sbv-fsa.ch. Les demandes de membres individuels ne seront pas prises en compte.

L'ordre du jour définitif et les autres documents seront envoyés aux délégués ainsi qu'aux présidentes et présidents des sections au plus tard quatre semaines avant l'assemblée, soit le 17 mai 2025, le cachet de la poste faisant foi.

Contact: Sonia Pio
direktion@sbv-fsa.ch

Bicentenaire du braille

En 2025, le braille fête ses 200 ans. Voici cinq faits passionnants sur l'écriture qui a changé la vie des personnes aveugles.

1 Louis Braille a inventé son écriture à 16 ans. Pendant longtemps, il n'a pas été pris au sérieux

Le Français Louis Braille (1809-1852) a perdu la vue à l'âge de cinq ans et a commencé à développer le braille peu après. Il a achevé son système à 16 ans, sous la forme que nous connaissons encore aujourd'hui. Mais il faudra encore des dizaines d'années pour que son alphabet s'impose. Il a d'abord été interdit à l'école pour aveugles. Dans les conférences où il l'a ensuite présentée, on ne croyait pas qu'il lisait «en direct». On pensait qu'il avait mémorisé les textes. Ce n'est qu'en 1850, deux ans avant la mort de Louis Braille, que son écriture commença à être enseignée dans les écoles pour aveugles en France. Il n'a

pas pu assister à sa percée internationale.

2 Le braille est structuré de manière strictement logique

Écriture à part entière, le braille peut être qualifié de génial. Contrairement à l'écriture noire pour les personnes voyantes, le braille est totalement logique. Il fonctionne de manière binaire comme un ordinateur. Avec seulement six points disposés en deux rangées verticales de 3 points chacune, il peut représenter 64 caractères différents.

3 L'alphabet braille peut être utilisé pour toutes les langues – et bien plus encore

Grâce à ses nombreuses possibilités, le braille est très inter-



Le texte à l'écran défile sur la ligne braille.

national. Il est non seulement utilisé dans tous les pays avec l'alphabet latin, mais des langues comme l'arabe, le russe, le chinois ou le japonais peuvent aussi être écrites en braille. De plus, il existe des notations braille pour la musique ou les mathématiques, et même pour les échecs et le tricot.

4 Plage braille: le handicap visuel comme atout informatique

Lorsque les premiers PC sont apparus sur le marché, ils ont vite pu être utilisés par les personnes aveugles. En effet, la plage braille, inventée en 1978

déjà, a permis d'enseigner l'informatique très tôt dans les écoles pour aveugles. Les personnes aveugles avaient ainsi un avantage sur le marché du travail: bon nombre d'entre elles utilisaient déjà efficacement l'ordinateur, alors que leurs collègues voyants tapaient encore sur des machines à écrire.

5 Le braille supérieur aux lecteurs d'écran et à l'IA

Les lecteurs d'écran et les applications avec reconnaissance de texte sont certes très performants, mais le braille est supérieur à bien des égards. Cet alphabet permet aisément de

relire un mot ou de reprendre une phrase depuis le début dans un texte compliqué. Avec un lecteur d'écran au contraire, il faut chercher l'endroit souhaité, ce qui est pénible. Voilà notamment pourquoi notre magazine «Clin d'œil» continue d'être imprimé en braille. Et de toute manière, il est souvent plus agréable de lire que d'écouter. Le braille permet d'étiqueter

chez soi des médicaments, des épices ou des vêtements. Et il est utile pour s'orienter dans l'espace public: lorsque les touches d'ascenseur, les panneaux, les arrêts, etc. sont marqués en braille, les personnes aveugles s'y retrouvent beaucoup plus rapidement.

Texte: Nicole Weber

Photo: fsa

Annonce

Fondation AccessAbility

Fondation d'utilité publique pour
aveugles et malvoyants

VoxiVision

Quand l'intelligence artificielle nous vient en aide



Un moyen auxiliaire qui peut couvrir de nombreux besoins et qui n'en a pas l'air? VoxiVision, sous la forme d'un smartphone, vous aide à maîtriser le quotidien grâce à ses multiples fonctions. Faites-vous par exemple lire des textes manuscrits ou imprimés.

Si ces textes sont écrits dans une langue étrangère que vous ne connaissez pas, VoxiVision les traduit en quelques secondes dans plus de 10 langues. Faites-vous décrire et résumer des textes et des scènes à l'aide de l'intelligence artificielle. VoxiVision reconnaît les codes-barres des produits et les codes QR sur les étiquettes, les couleurs et les billets de banque. De plus, vous pouvez utiliser VoxiVision comme loupe et dictaphone.

À la maison, vous pouvez utiliser VoxiVision avec le support pratique, ce qui le rendra encore plus facile à utiliser.

Testez le VoxiVision dans l'une des filiales de la fondation AccessAbility :

Luzern	041 552 14 52
St. Gallen	071 552 14 52
Bern	031 552 14 52
Neuchâtel	032 552 14 52
Zürich	044 552 44 52

www.accessability.ch
info@accessability.ch

Produit par:



«Le braille redonne de l'autonomie»

Hanni Wüthrich enseigne le braille depuis plus de 30 ans. Entretien sur l'importance et l'apprentissage de cette écriture ainsi que l'influence de la numérisation.

Quels sont vos premiers souvenirs du braille?

Avant ma scolarisation, ma mère voyante suivait déjà un cours de braille. À la maison, elle m'écrivait alors des lettres simples à l'aide d'une machine braille.

Où avez-vous appris le braille?

À l'école pour enfants aveugles de Zollikofen. Comme tous les élèves de première année, nous avons appris les différentes lettres et à les assembler en mots.

Quel rôle le braille joue-t-il dans votre quotidien?

Il est essentiel. Chez moi, j'étiquette des emballages et des objets. Au travail, j'utilise la plage braille sur mon ordinateur et j'écris mes messages en braille sur mon téléphone portable. Je lis des livres imprimés et, en déplacement, avec la

plage braille portable. Dans l'espace public, les marquages sur les quais et les ascenseurs m'aident. Je ne peux pas m'imaginer vivre sans le braille.

Quelle est l'influence de la numérisation?

Avec la numérisation, le braille gagne en importance grâce aux moyens auxiliaires tels que la plage braille et le smartphone. Peut-être le braille sur papier disparaîtra-t-il un jour, mais pas l'écriture révolutionnaire de Louis Braille.

Vous enseignez le braille depuis de nombreuses années. Que conseillez-vous aux personnes qui souhaitent l'apprendre?

Développer le sens du toucher est un apprentissage. Il faut avoir de la motivation et la volonté de s'entraîner réguliè-

ment. J'invite toutes les personnes intéressées à une heure de découverte. Nous clarifions alors les intérêts individuels. Si vous aimez jouer, commencez par des cartes et si vous aimez lire, par des textes simples. Avoir des connaissances de base permet déjà de retrouver beaucoup d'autonomie et aide à organiser le quotidien. Pour approfondir vos connaissances de manière ludique, adressez-vous à nos groupes de lecture ou suivez notre cours fsa.

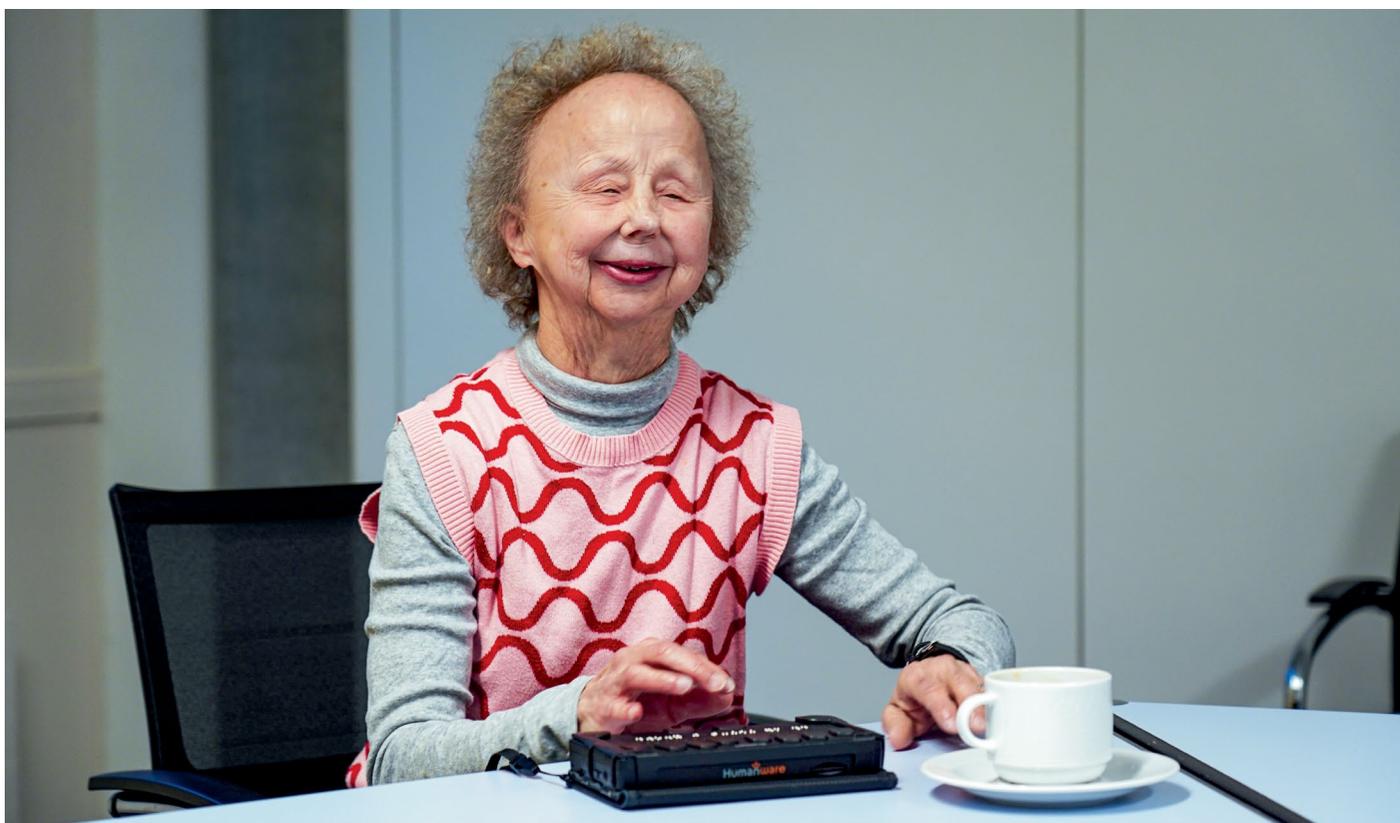
Dans le cadre du bicentenaire du braille, vous avez développé le jeu «Hâte-toi en braille». Qu'est-ce qui vous a motivée?

La commission du braille, dont je suis membre depuis longtemps, voulait lancer une nouveauté à l'occasion du bicentenaire. D'où l'idée d'un jeu sus-

ceptible de réunir personnes voyantes et aveugles. Le jeu est composé de 30 cartes correspondant à 6 domaines d'utilisation du braille: lire, systèmes d'écriture, au quotidien, écrire, dans l'espace public et évolution historique. Bien entendu, les nombreuses possibilités d'utilisation ne sont qu'esquissées. Nous avons donc joint aux règles du jeu des liens permettant d'approfondir la découverte du braille. Cela permet de comprendre l'importance du braille. Le plan de jeu, qui oblige les personnes voyantes à se fier au toucher, montre à quel point il est difficile de s'orienter tactilement. Notre objectif est donc de sensibiliser de manière ludique.

Texte: Rahel Escher

Photo: fsa/Rafael Bornatico



Deux parcs «pour tous», où voir c'est toucher

Pour les Hauts-Valaisans de passage, pour les Romands et les curieux, la ville de Sion cache une pépite, un parc tactile et odorant au pied des falaises de Valère. Découverte.

L'amorce du printemps et le retour des beaux jours invitent à la douceur, aux flâneries ou à l'harmonie. Pourquoi ne pas ressentir la caresse du soleil agréablement assis-e sur un des bancs du parc d'expérience créé par l'artiste suisse

Sara.H. Ce jardin de sculptures en bronze, rendu odorant par les parcs et jardins de la ville de Sion, vous fait cheminer (en allemand et en français) dans le conte «L'arbre musicien». L'histoire de ce garçonnet tout triste de voir son arbre être abattu par



les forestiers – arbre qui va trouver une tout autre destinée – se raconte en 17 stations (sculptures, textes et braille).

À Lausanne et à Sion

Les artistes Sara.H. et DeLa-Perouze n'en sont pas à leur première réalisation. Difficile de ne pas être touchés par leur persévérance, leur âme d'enfant préservée dans une joie créative. Sara.H. de confier: «À 7 ans je montrais mes dessins à une amie âgée de la famille et une fois, elle a tristement sorti sa loupe. Je me suis dit qu'un jour je dessinerai pour les personnes aveugles.» Devenue sculptrice, Sara.H. poursuit son chemin et ses vernis-sages, jusqu'à cette soirée où ce fidèle visiteur lui dit qu'il ne pourra hélas plus voir les dessins de son conte «Légende d'automne». Il n'en fallait pas moins pour démarrer un projet de jardin de sculptures, offert à la ville de Lausanne en 2016 (www.legendedautomne.ch/fr/, derrière l'arrêt de bus Cecil). L'autre ville dédiée à la recherche ophtalmique étant Sion, c'est tout naturellement qu'un autre conte, «L'arbre musicien», www.larbremusicien.ch, à été présenté à la ville de Sion, qui s'est admirablement investie pour la réalisation.

Rendre notre existence visible

Espace de détente et de loisirs, les jardins publics sont indispensables à la population et renforcent les liens sociaux. À Sion et à Lausanne, ils intriguent, amusent, tout en faisant prendre conscience de notre existence dans la cité.

Enfin un groupe culture en Valais!

Tu veux découvrir ou tu aimes les arts, le théâtre, les musées, les récitals? Ta vue te fait défaut ou tu n'oses plus aller seul-e au théâtre? Rejoins-nous dans la toute nouvelle association «Allons-Voir» qui se donne pour mission de se regrouper, de t'informer sur les propositions culturelles «accessibles» en Valais et faciliter ta venue aux différents événements.

Contact: Michèle Poget, 079 245 24 65.

fondation AccessAbility fondation à but non lucratif pour personnes malvoyantes et aveugles

La vie en situation de handicap visuel n'étant pas tous les jours faciles, autant disposer d'outils d'aide simples à utiliser pour se faciliter le quotidien.

Le producteur innovant d'outils d'aide Humanware développe des appareils de lecture depuis déjà des années. L'une des principales caractéristiques de ces produits est justement qu'ils soient faciles à utiliser.

Avec seulement quelques boutons simples à trouver, vous adaptez les textes et les images à votre vision. Les utilisateurs qui privilégient les écrans tactiles peuvent activer les fonctions souhaitées sur les appareils de plus grande taille à l'aide de gestes.

Exploré 5

Le plus petit appareil de lecture de Humanware vous aide dans toutes les situations où vous avez besoin d'un appareil de lecture. Qu'il soit directement ouvert sur le support ou utilisé avec la poignée pratique comme une loupe à main classique.



Exploré 8

Vous souhaitez un appareil de lecture sous forme de tablette? L'écran un peu plus grand offre plus de contenu pour vous aider en cas de réglages d'agrandissement plus élevés et vous procure une vue d'ensemble plus importante.



Exploré 12

La version de plus grande taille de l'Exploré 8, qui offre une taille maximale avec un écran de 12 pouces pour un poids inférieur à 1.2 kg, peut être combinée avec un support pratique. Il est donc possible de prendre des notes manuscrites très facilement.



Reveal 16 / 16i

Si votre appareil de lecture ne doit pas forcément être portable, vous pouvez envisager de choisir un Reveal 16. Facile à utiliser, le Reveal 16 vous permet de régler l'affichage avec la taille et le contraste qui vous conviennent. Dans la version Reveal 16i, l'appareil peut être équipé en option d'une table croisée à frein ainsi que de la synthèse vocale pour la lecture à haute voix de textes imprimés.



En tant que personne concernée, vous êtes au cœur de nos préoccupations.

Nous sommes votre centre de consultation indépendant pour les outils d'aide électroniques et informatiques et nous testons pour vous des produits d'avenir.

www.accessability.ch info@accessability.ch

Testez les dès aujourd'hui dans l'un de vos centres de consultation ou l'une des filiales de la fondation AccessAbility:

Lucerne	Fon 041 552 14 52
Saint-Gall	Fon 071 552 14 52
Berne	Fon 031 552 14 52
Neuchâtel	Fon 032 552 14 52
Zurich	Fon 044 552 44 52

Les petites annonces reviennent!

Sur l'ancien site web de la fsa, il était possible de publier des petites annonces sur le thème du handicap visuel. Des moyens auxiliaires d'occasion, en particulier, y étaient régulièrement annoncés et achetés. Le panneau d'affichage reviendra ce printemps sous une forme améliorée. Vous pouvez d'ores et déjà nous envoyer vos contributions ou les publier directement sur www.sbv-fsa.ch/affichage à partir d'avril.

Il manquait à plusieurs d'entre vous: notre panneau d'affichage! Nous avons décidé de le réintégrer sur le nouveau site, dans une forme améliorée: vous pourrez désormais poster vous-même les annonces directement sur le site et être contacté-e via le formu-

laire. Ainsi vos propres coordonnées ne seront pas visibles.

Vous avez acheté un nouveau lecteur et souhaitez vendre l'ancien? Vous cherchez une ligne braille bon marché, un accompagnement pour votre prochaine excursion... ? Notre site web sera bientôt à nouveau le point de départ pour de tels sujets. Nous vous informons dès maintenant afin que le nouveau panneau d'affichage n'apparaisse pas vide. Si vous souhaitez déjà déposer une annonce, qui sera directement mise en ligne fin mars, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse markom@sbv-fsa.ch.

Nous nous réjouissons d'ores et déjà de vos propositions!

Agenda des manifestations fsa

L'entraide est au cœur des missions de la fsa. Les manifestations sont le lieu où se finalisent ces rencontres et ces échanges. Le calendrier des manifestations actualisé est consultable sur le site de la fsa depuis la page de votre section ou au niveau national. Deux filtres vous permettent de choisir la région ou le type d'activité qui vous intéresse (culture, loisirs, officiel). www.sbv-fsa.ch/fr/manifestations

Impôts: que puis-je déduire?

Informations sur la déclaration d'impôt des personnes aveugles et malvoyantes.

Nous devons remplir notre déclaration d'impôt chaque année. L'information importante est que les personnes en situation de handicap ont droit à certaines déductions afin d'atténuer un peu les surcoûts au quotidien.

Ainsi, les frais occasionnés par le handicap et payés de votre poche peuvent être déduits sans franchise. Il s'agit par exemple des frais pour les chiens-guides, les moyens auxiliaires ou les soins. Les déductions sont toutefois plafonnées et nécessitent un travail considérable, car chaque montant doit être justifié.

Il peut donc être plus intéressant de déduire forfaitairement les frais liés au handicap visuel. Y ont notamment droit toutes les personnes au bénéfice d'une allocation pour

impotent (API): selon le degré, il est possible de déduire CHF 2500.– (impotence faible) à CHF 7500.– (impotence grave).

Un aperçu détaillé d'autres points importants concernant les personnes aveugles et malvoyantes est disponible sur le blog de notre site Internet:

- Qu'est-ce que je dois déclarer?
- Qu'est-ce que je ne dois PAS déclarer?
- Comment puis-je déduire les frais liés au handicap? Qu'est-ce qui en fait partie?
- Qui peut déduire forfaitairement les frais liés au handicap?
- Quels sont les forfaits?
- Puis-je également déduire les frais de maladie et d'accident qui n'ont rien à voir avec mon handicap?



Impressum

Magazine de la Fédération
suisse des aveugles
et malvoyants fsa

Paraît quatre fois par an au format papier, en braille, au format CD DAISY, sur le kiosque électronique, sur le web, ainsi que par e-mail (sur commande, sans images), sur VoiceNet (031 390 88 88, rubrique 2 5 1) en français et en allemand.

Éditeur:

Fédération suisse des aveugles
et malvoyants fsa
Könizstrasse 23
Case postale
3001 Berne
www.sbv-fsa.ch

- Quelles autres déductions et réglementations particulières y a-t-il?

Cliquez ici pour accéder à l'article de blog: <https://sbv-fsa.ch/fr/impots/>

Avez-vous besoin d'aide?

Pour toute question relative à votre déclaration d'impôt ou à vos droits particuliers, adressez-vous de préférence au Service des contributions de votre commune de domicile.



imprimé en
suisse



Votre don en bonnes mains.

IBAN: CH08 0900 0000 1000 2019 4

Nos groupes créatifs

Varié. Surprenant. Convivial.

«Je ne l'ai su qu'après être venu. J'ai découvert des aptitudes et des talents insoupçonnés» (Gowri S., participant). Vous souhaitez pratiquer régulièrement des activités créatives et manuelles? Vous avez envie et plaisir à découvrir de nouvelles techniques? Les 40 groupes créatifs romands et alémanique de la fsa sont les lieux où se rassemblent les personnes qui partagent les mêmes préoccupations et qui goûtent à la joie de se retrouver et de créer.



Ce code QR
vous mène à la
version en ligne
au format PDF:

